Le Bénétou – 16220 Montbron
Tél : 05 45 70 70 31/ Fax : 05 45 23 61 48
E.mail : administration@ehpad-montbron.fr

**AVIS D'OUVERTURE D'UN CONCOURS INTERNE SUR EPREUVES POUR LE RECRUTEMENT D'UN ADJOINT DES CADRES HOSPITALIERS DE CLASSE SUPERIEURE « gestion économique, finances et logistique » A L'EHPAD « LE BENETOU » DE MONTBRON (16220)**

Le Directeur de l'EHPAD « le Bénétou » à Montbron,

VU le code général de la Fonction Publique ;
VU le décret n° 2011-660 du 14 juin 2011 portant statuts particuliers des personnels administratifs de la catégorie B de la fonction publique hospitalière, modifié ;
VU le décret n)2011-661 du 14 juin 2011 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière, modifié ;
VU le décret n°2016-645 du 19 mai 2016 relatif au classement indiciaire applicable à certains corps de la catégorie B de la fonction publique hospitalière, modifié ;
VU l'arrêté du 27 septembre 2012 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours externe et interne permettant l'accès au deuxième grade du corps des adjoints des cadres hospitaliers ;

**DECIDE**

**Article 1** : **Un concours interne sur épreuves** est ouvert à l'EHPAD « Le Bénétou » 16220 MONTBRON en vue de pourvoir **1 poste d'adjoint des cadres hospitaliers de classe supérieure - gestion économique, finances et logistique.**

**Article 2** : Ce concours est ouvert aux fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi du 9 janvier 1986, aux fonctionnaires et agents de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation intergouvernementale comptant au moins 4 ans de services publics au 1er janvier de l'année d'ouverture du concours. Ce concours est également ouvert aux candidats en fonctions justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou établissement relevant d'une organisation internationale intergouvernementale. Le concours comporte une branche « gestion économique, finances et logistiques ». La date du concours est fixée au **28 janvier 2027** (épreuves d'admissibilité).

**Article 3** : La sélection des candidats est confiée à un jury composé de 5 membres, dont 3 sont extérieurs à l'établissement. Au terme de l'examen du dossier de chaque candidat, le jury sélectionnera ceux retenus.

**Article 4** : Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- une demande d'admission à concourir
- un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre
- un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination,
- un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle du candidat (document à demander à la Direction de l'EHPAD).

Les dossiers de candidatures devront être envoyés en six exemplaires **avant le 27 décembre 2026 minuit** (le cachet de la poste faisant foi) à Monsieur le Directeur – EHPAD « Le Bénétou » - 16220 MONTBRON.

**Article 5** : Ce concours comporte des épreuves admissibilité et une épreuve d'admission :

- **Epreuves admissibilité** :
  - une épreuve de cas pratique portant sur la branche « gestion économique, finances et logistique» - durée trois heures ; coefficient 3.
  - une épreuve constituée de 8 à 10 questions à réponses courtes portant sur la branche pour laquelle le candidat concourt – durée trois heures ; coefficient 2.
- **Epreuve d'admission** : entretien avec le jury – durée 30 min – coefficient 4.

Le Bénétou – 16220 Montbron
Tél : 05 45 70 70 31/ Fax : 05 45 23 61 48
E.mail : administration@ehpad-montbron.fr

**Article 6** : La publication du présent avis est diffusée dans les locaux de l'établissement, ainsi que par voie électronique sur le site internet de l'établissement et sur le site du portail des concours de la fonction publique.

**Article 7** : Le présent avis peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé par courrier à la Directrice déléguée de l'établissement dans un délai de deux mois à compter de la date de notification. Il peut également faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers – 15 rue Blossac – 86000 POITIERS, dans un délai de deux mois à compter de la date de notification de l'avis ou de la réponse négative au recours gracieux susvisé.

Fait à Montbron, le 5 novembre 2026

**Le Directeur**

E.H.F.A.D de Montbron
Le Directeur
16220 MONTBRON

**Matthieu MAUFERON**